

formée d'un seul commissaire, peut-être un membre du barreau? Nombre d'avocats seraient disposés à étudier cette question et à vérifier si le genre de tyrannie qu'on a mentionné existe vraiment.

Des voix: Répondez!

Le très hon. M. Diefenbaker: Telle est donc la réponse du ministre lorsque la liberté du sujet est en cause: le silence?

(Texte)

L'hon. M. Tremblay: Monsieur l'Orateur, le principe de la liberté des individus et des Canadiens est respecté par tout le personnel de mon ministère et j'ai nullement besoin de quelqu'un de l'extérieur pour enquêter à ce sujet. Ce serait là insinuer que, dans mon ministère, on n'est pas guidé par ce principe. C'est le principe qui guide tous les fonctionnaires du ministre. Par ailleurs, chaque fois que des erreurs sont commises, en tant que responsable du ministère, je les signale à mes hauts fonctionnaires.

LE NORD CANADIEN

NOS GOUVERNEMENTS ET LE TRANSFERT DE L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES ESQUIMAUTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre du Nord canadien et des Ressources nationales?

Des démarches sont-elles poursuivies avec le ministère des Richesses naturelles de la province de Québec pour renouer les négociations au sujet du transfert des affaires esquimautes?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Sauf erreur, on a posé cette question au cours des deux derniers jours. A mon avis, elle n'est pas suffisamment urgente pour qu'on doive y apporter immédiatement une réponse détaillée. L'honorable député voudrait-il donc l'inscrire au *Feuilleton*?

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire sur le même sujet?

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales peut-il informer la Chambre si l'honorable ministre de la Justice est actuellement à Québec en vue de poursuivre ces négociations à la place du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales?

(Plus tard)

Monsieur l'Orateur, je m'excuse de prolonger la période des questions, mais, à mon avis, ma question permettrait à la Chambre

d'être la première à connaître un fait, avant qu'il ne soit publié dans les journaux du pays.

Je pose ma question au premier ministre suppléant. Peut-il dire s'il est vrai que le ministre de la Justice (M. Favreau) est allé à Québec, aujourd'hui, en vue de renouer des négociations avec la province de Québec, relativement au transfert de l'administration des Esquimaux?

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ignore totalement la raison du voyage du ministre de la Justice à Québec. J'étais à Winnipeg lors de son départ et je ne le lui ai pas demandé. Je propose à l'honorable représentant d'attendre le retour du ministre pour le lui demander.

LES AÉROPORTS

ÉTAT PRÉCAIRE DE PLUSIEURS PISTES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je saurais gré au ministre des Transports de porter son attention sur une question très grave. D'après le ministre de la Voirie de la Colombie-Britannique, bien des aéroports de cette province qui relèvent du ministre seraient dans un état dangereux. Le ministre des Transports a-t-il fait enquête à propos de cette grave accusation portée par un ministre de la Couronne de Colombie-Britannique?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): J'ai pris connaissance de la déclaration, monsieur l'Orateur, et j'ai ordonné qu'on fasse une enquête. Si le ministre pilote un avion comme il conduit une voiture, souhaitons que l'enquête ne porte pas là-dessus.

(Texte)

LA DÉFENSE NATIONALE

DÉMISSION DU GÉNÉRAL BERNATCHEZ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre associé de la Défense nationale?

La décision du général Bernatchez de démissionner des forces armées est-elle reliée directement ou indirectement à la décision du ministre de réduire le personnel des forces armées?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, si mon ami a lu le communiqué que nous avons fait paraître dans les journaux, hier, il connaît les raisons qui ont provoqué la retraite du général Bernatchez.